

VIIe congrès de l'Association française de science politique

Lille, 18, 19, 20 et 21 septembre 2002

Table-ronde n°4

« La radicalisation en politique »

**Sous la direction de
Annie Collovald et Brigitte Gaïti**

La politique des « ventres creux ». Stigmatisations socio-politiques du chômeur dans la grande dépression. Jalons pour une histoire comparée

Emmanuel Pierru

Université de Paris I - Sorbonne

“ Il faut bien le dire : celui qui a inventé le chômage mérite la réprobation générale puisqu’il conduit le pays à la ruine ”. *Lettre du sénateur Bersez*¹

“ Je n’aimerais pas être fusillé sous le prétexte que j’ai une tête intelligente, mais je dois convenir que, dans la plupart des soulèvements populaires, les chefs qui émergent sont les gens capables de tenir correctement leur tasse à thé ”². *G. Orwell*

Par deux fois au cours des cinq dernières années, les chômeurs se sont retrouvés au centre de toutes les attentions expertes : le mouvement des chômeurs de l’hiver 1997-1998 puis l’élection présidentielle de 2002 auraient fait entendre la parole politique - protestataire - de ceux qui, en raison de leur exclusion plus ou moins durable du marché du travail, semblaient réduits au silence. Cependant, l’écho de cette *voice* des chômeurs dans les discours savants et journalistiques tenus “ à chaud ” a été restitué de manière paradoxale : dans le premier cas, on célébrait l’apparition d’un “ nouvel acteur ” collectif à l’avant-garde “ du mouvement social ” et de la lutte des “ sans ” ; dans le second, on déplorait ce vote FN des chômeurs symptomatique de cette “ France d’en bas ” en proie à toutes les formes de démagogie “ populiste ”³. Discours de célébration de la nouveauté d’un côté ou rhétorique de la déploration d’un “ air de déjà-vu ” de l’autre, ces deux événements illustrent, chacun à leur manière, le jeu de bascule interprétatif classique dans lequel est pris le “ Peuple ”, surtout lorsqu’il se présente sous la figure de ses éléments les plus prolétariés et les plus vulnérabilisés. Les chômeurs cristallisent, à ce titre, toutes les formes de représentations populistes et/ou misérabilistes⁴ : dans la variante populiste, ils ne peuvent accéder à

¹ AN F/22/676 ; sans mention de date ni de destinataire.

² Orwell (G.), *Le Quai de Wigan*, Paris, 10/18, 2000 [e.o. 1937], p. 56.

³ Sur cette question, voir Collovald (A.), “ Les usages du “national-populisme” ou du “populisme” - Fortune et infortune d’une catégorie improbable ”, dans Dobry (M.) (dir.), *Autoritarisme et fascisme en perspectives*, à paraître en 2002.

⁴ Grignon (C.), Passeron (J.C.), *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil, 1989.

l'existence politique que sur un mode “ spontané ” et “ révolté ” et, pour tout dire, “ radical ” ou “ extrémiste ” ; dans la variante misérabiliste, les sans-emploi sont définis par leurs manques et leurs incapacités, en particulier politiques. Dans un cas comme dans l'autre, les chômeurs se trouvent rejetés du côté du pathologique, la normalité politique ne pouvant être que le fait de ceux qui sont bien “ intégrés ” et/ou “ inclus”. Ils condensent en effet les mythologies sociales, historiquement encastrées, qui accolent aux groupes sociaux les plus dominés, une étiquette de “ dangerosité ” pour l'ordre social et politique. Ils contribuent, plus généralement, à entretenir et à renforcer la croyance tenace en un “ effet chômage ” sur “ le politique ”, effet nécessairement délétère pour la démocratie. Les années de grande dépression constituent un laboratoire privilégié pour repérer les mises en forme savantes, demi-savantes, politiques - encore largement opérantes aujourd'hui - de la question des effets sociaux et politiques du chômage de masse. Si les difficultés que soulève ce problème social devenu progressivement une question sociologique sont redoutables⁵, la richesse de la production discursive de cette période permet de clarifier les termes du débat actuel.

Car le problème central est de savoir si la traque des effets du chômage a sociologiquement un sens. Si le chômage est “ très exactement une prénotion ”⁶, il ne peut donc, comme telle, constituer l'un des termes d'une conceptualisation scientifique rigoureuse (le chômage et le politique). Forgé par et pour la pratique sociale, tant outil de description d'un “ problème social ” qu'instrument d'action sur ce problème⁷, le “ chômage ” ne pourrait donc prétendre au statut de *variable indépendante* qu'au terme d'un coup de force épistémologique qui confond le social et le sociologique. Pour preuve de ce ruineux mélange des genres, il est désormais solidement établi que le chômage est une catégorie historiquement instable et spatialement située. La variable (sociologique) apparaissant elle-même comme extrêmement incertaine tant dans ses contours que dans sa densité, comment l'analyse, en s'acharnant à traquer un “ effet chômage ” - même politiquement qualifié - ne tomberait-elle pas, à un moment ou à un autre et par un usage incontrôlé de la langue naturelle, dans un piège essentialiste ? Ainsi, quelle peut bien être la pertinence d'une recherche qui se propose de mesurer, sur vingt-cinq ans, l'impact de la variation du taux de chômage sur les mobilisations⁸ ou les consultations électorales⁹ qui scandent une période arbitrairement découpée, en tentant, par la même occasion, de tester la robustesse des corrélations - apparemment - établies en la mettant à l'épreuve d'autres pays ? A quelle crédibilité sociologique peut prétendre une

⁵ Un chercheur des années 1930 déclare ainsi que toute généralisation sur les effets du chômage revient “ à essayer de résumer un tapis persan ”. Cité par Garraty (J.), *Unemployment in History. Economic Thought and public Policy*, New York, Harper Colophon Book, 1979, p. 174.

⁶ Schnapper (D.), “ Chômage et politique: une relation mal connue ”, in *Revue Française de Science Politique*, n° 4-5, août-octobre 1982, vol. 32, p. 682. Je remercie I. Charpentier, A. Collovald, V. Dubois, F. Matonti et S. Vignon pour leur lecture patiente des versions antérieures de ce texte.

⁷ Desrosières (A.), “ Réfléter ou instituer : l'invention des indicateurs statistiques ”, dans Dupoirier (E.), Parodi (J.L.), *Les Indicateurs sociopolitiques aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 15-35.

⁸ Telle cette étude qui se propose de chercher des corrélations entre le taux de chômage et le nombre de manifestations sur la période 1890-1940 aux Etats-Unis : Kerbo (H.R.), Schaffer (R.A.), “ Unemployment and Protest in the USA, 1890-1940 ; a methodological Critique and Research Note ”, in *Social Forces*, vol. 64, n° 4, juin 1986.

⁹ Dans l'abondante littérature consacrée aux effets des conditions économiques sur le vote, cf. l'article inaugural de Kramer (G.H.), “ Short Term Fluctuations in U.S. Voting Behavior (1896-1964) ”, in *American Political Science Review*, 1971, n° 65. Pour une présentation générale de cette question, cf. Bernard (A.), “ La conjoncture économique et le vote : une relation ambiguë ”, in *Revue Française de Sociologie*, XXXVIII, 1997 et Lehingue (P.), “ L'analyse économique des choix électoraux ou comment choisir d'économiser l'analyse. II. Truismes et paradoxes ”, in *Politix*, n° 48, 1998.

comparaison des mobilisations de chômeurs dans les années trente¹⁰ et les années quatre-vingt-dix ? Par delà la constance des substantifs “ chômage ” et “ chômeurs ”, les réalités - géographiques et historiques - auxquelles l'analyse renvoie sont-elles commensurables et, comme telles, comparables ? S'il faut répondre par la négative à cette question, et parce que l'entreprise sociologique est fondée sur la comparaison et l'attention aux différences, alors, par la force du syllogisme, il faudrait en conclure nécessairement que le problème des liens entre chômage et politique n'en est pas un : il n'existe tout simplement pas. Le flou et l'instabilité qui entourent, même sur une période très courte, des catégories comme celles d'inactivité, de chômage et de non-emploi, décourageraient ainsi tout effort de comparaison (entre des chômeurs et des “ non chômeurs ” par exemple). Cependant, comme le fait remarquer A. Ogien, ne succombe-t-on pas alors du même coup à une forme de constructivisme radical et de relativisme épistémologique intégral qui, parce que les variables sont toujours des constructions sociales et, comme telles, des inventions, cantonne l'analyse sociologique au recensement de la multiplicité des définitions possibles du phénomène. En laissant au final l'impression qu' “ à force de porter un intérêt trop exclusif à la quête du moindre élément constitutif d'un phénomène, [on] est pris dans ce qu'on pourrait nommer une illusion conceptuelle, qui conduit insensiblement à douter de l'existence même du fait ou de la chose ayant initialement suscité la description ”¹¹. *Sans être insensible pour autant aux variations des contextes et à la relative labilité du phénomène*, il est possible d'opter pour une perspective “ à moyenne portée ”, en conférant au chômage non une essence, mais une certaine stabilité, en tant qu'il existe comme réalité doublement instituée dans des dispositifs (l'assurance chômage, les bureaux de bienfaisance...) et surtout dans les têtes et dans les corps (en premier lieu ceux des chômeurs eux-mêmes). Pour le dire autrement, “ on peut admettre que, dans la langue naturelle, ce terme renvoie à la situation de personnes dépourvues d'emploi rémunéré dans une société où le salariat est la condition *normale* de la majorité des citoyens ”¹². C'est en ce sens que la recherche d'effets sociaux et politiques du chômage n'est pas *a priori* frappée d'illégitimité scientifique¹³. Comme l'écrit P. Bourdieu, “ le chômage hante les consciences au sens vrai. Il dirige les conduites, oriente les opinions, inspire les sentiments. Et pourtant il échappe souvent au regard de la conscience claire et aux prises du discours systématique. Il est le centre absent autour duquel s'organisent les comportements, le point de fuite virtuel de la vision du monde ”¹⁴.

Mais si le chômage apparaît comme une catégorie difficilement saisissable, les études des années quatre-vingt et quatre-vingt dix admettent souvent la constance de l'effet chômage sur les individus. Les recherches contemporaines en sociologie du chômage soulignent, en effet,

¹⁰ L'exercice est d'autant plus périlleux que la mesure du chômage reste très incertaine durant les années trente : en France, par exemple, J.P. Scot a montré que le taux de chômage est fortement sous-estimé car mal perçu durant cette période. Cf Scot (J.P.). “La crise sociale des années trente”, in *Le Mouvement Social*, n° 142, janvier-mars 1988, pp. 76-101. Pour une présentation détaillée des difficultés méthodologiques redoutables posées par la reconstitution de séries longues, cf. Thélot (C.), Marchand (O.), *Deux Siècles de travail en France, 1800-2000*, Paris, Nathan, 1997. Sur le chômage, voir en particulier pp. 73-86.

¹¹ Ogien (A.), “ Que faire de l'instabilité de la définition des faits. Aux sources du chômage, 1880-1914. Note critique ”, in *Annales HSS*, mai-juin 1996, p. 543. Voir aussi, pour un point de vue similaire, les notes de lecture subsumées sous le titre “ Comment est-on devenu chômeur ? ”, dans Mauger (G.), Pinto (L.), *Lire les sciences sociales*, vol. 3, 1994-1996, Paris, Hermès Science, pp. 81-97.

¹² Ogien (A.), art. cité, p. 545. Nous soulignons.

¹³ Pour une discussion complète du problème sur le cas de l'Angleterre contemporaine, voir Cautrès (B.), “ L'effet chômage ”, in Charlot (M.) (dir.), *L'Effet Thatcher*, Paris, Economica, 1989.

¹⁴ Bourdieu (P.), Darbel (A.), Rivet (J.P.), Seibel (C.), *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Mouton, 1963, p. 303.

l'actualité des résultats des enquêtes “ classiques ” des années vingt-trente et mettent en évidence que “ l'expérience vécue des chômeurs [montrerait] la vérité *anthropologique* des sociétés modernes ”, “ fondées sur l'activité économique ”¹⁵. Encore faut-il expressément que la “ conscience du chômage ”¹⁶ soit parvenue au même stade de développement (générant du même coup une “ subjectivité ” spécifique : celle du chômeur¹⁷). On fera remarquer que cette thèse, déjà ancienne - on la trouve déjà formulée telle quelle dans les années vingt-trente -, peut être, dans sa forme extrême, l'exacte symétrie de la posture ultra-constructiviste déjà mentionnée : le chômage y est décrit comme expérience quasi ontologique.

Le chômage est ainsi posé soit comme réalité objective *uniforme et tendanciellement homogène dans son vécu*, soit comme construction sociale *instable et hétérogène dans sa définition et sa mesure*. Or tout le problème est de sauvegarder, entre ces deux pôles, la possibilité même d'une sociologie [politique] du chômage *attentive aux différences* (dans les manières de le vivre) et *soucieuse de la comparaison* (dans le temps et dans l'espace). Le questionnement de “ l'effet chômage ” - en particulier l'effet de “ radicalisation ” qu'il exercerait - offre une entrée possible dans les systèmes interprétatifs et cognitifs qui se sont historiquement succédé pour décrypter et donner une signification à l'expérience du chômage de masse.

Si, comme le notait N. Elias, la sociologie a pour vocation de chasser “ les mythes ”, alors la traque de ce très indéterminé effet chômage doit évidemment commencer par une recherche généalogique de ses racines. Il faut retourner “ aux sources du chômage ” *i.e.*, au moment même où s'objective et se durcit la catégorie : dans les toutes dernières années du 19^{ème} siècle et, surtout, dans les trois premières décennies du suivant. Nous limiterons cependant l'investigation, dans le cadre de cette contribution, aux années vingt et trente, dans la mesure où cette période constitue un moment fondateur dans la production des représentations et croyances en de possibles effets politiques d'une “ variable ” alors nouvelle. La Grande Dépression qui frappe les démocraties occidentales, par l'ampleur de ses ravages économiques et sociaux - l'(hyper)-inflation et le chômage de masse - et par ses conséquences politiques majeures, peut être vue, en raison du caractère de traumatisme historique qu'elle revêt, comme une sorte de point-origine en la matière.

Paradoxalement, si nombre d'études et de recherches récentes - pour certaines déjà “ classiques ” - ont été consacrées à l'“ invention du chômage ”, aux processus multiformes aux termes desquels la catégorie “ chômage ” est apparue puis s'est objectivée, signant l'acte de naissance du chômeur comme individu temporairement privé d'un emploi salarié¹⁸, très peu ont centré leur attention, tout particulièrement en France, sur la réalité vécue du chômage d'alors. Tout se passe comme si, d'un point de vue scientifique, la variable chômage avait

¹⁵ Schnapper (D.). *L'Épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1994 (1^{ère} éd. 1981), p. 22. La sociologue ajoute qu'il existe “ une unité de l'expérience du chômage. [...] La variété des expériences vécues du chômage ne doit pas faire oublier que le *chômage total* constitue l'expérience caractéristique ou spécifique du chômage. [...] Plus le temps du chômage est long, plus le poids des variables classiques sur l'expérience s'affaiblit, plus les chômeurs connaissent de manière uniforme l'épreuve du *chômage total*, qui exprime la vérité de la condition du chômeur ”. Nous soulignons. *Ibid.*, p. 51.

¹⁶ Sur cette question de la conscience du chômage, voir Heurzé (G.), “ Problème de l'emploi, consciences du chômage. Réflexion sur l'appréhension du chômage à partir d'un exemple en Inde contemporaine ”, in *Sociologie du travail*, n° 1, 1992. Voir aussi, sur ce problème des formes et des degrés de la conscience du chômage, le livre classique de Bourdieu (P.) et alii. *Travail et travailleurs en Algérie*, op. cit.

¹⁷ Lecerf (E.). *Le Sujet du chômage*, Paris, L'Harmattan, 2002.

¹⁸ Cf. Salais (R.), Baverez (N.), Reynaud (B.), *L'Invention du chômage*, Paris, PUF, 1986 ; Mansfield (M.), Salais (R.), Whiteside (N.), *Aux sources du chômage, 1880-1914*, Paris, Belin, 1994 ; Topalov (C.), *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 1994.

effacé les chômeurs eux-mêmes¹⁹. Qu'est-ce qu'être chômeur dans les années trente ? S'il est possible, dans les cas américain, anglais et même allemand, de trouver de nombreux travaux d'orientation " sociale " sur la période, la France semble avoir rompu, durant les années trente, avec la tradition des grandes enquêtes sociales du 19^{ème} siècle, dans lesquelles on s'enquérât avec force détails empiriques des conditions de vie ouvrière et de l'état du Peuple. Hormis les volumes de l'enquête de Letellier sur les chômeurs de la région parisienne, il faut retourner dans les archives pour trouver des données fragmentaires sur ce qu'a pu être la condition de chômeur dans les années trente. Evidemment, lorsqu'il s'agit de restituer les rapports à la politique de cette frange de la population, le problème des sources devient redoutable²⁰ : disséminés dans les enquêtes sociales menées outre-manche et outre-rhin, les éléments empiriques restent très fragmentaires et épars dans le cas français, et se trouvent au hasard des cartons d'archives. Cette contribution repose sur l'exploitation empirique systématique, plusieurs mois durant, de sources archivistiques multiples : archives nationales (les cartons concernant le chômage dans les années trente ont été exploités intensivement), communales (Amiens), départementales (Somme), ainsi que celles de la bibliothèque marxiste et de l'intégralité de la *Vie Ouvrière*, hebdomadaire de la CGTU sur la période 1929-1936.

D'abord guidé par une grille de lecture centrée sur les formes de mobilisation politique des chômeurs, il nous est apparu très vite pertinent, à la lumière des données fournies par ces archives, d'étendre le questionnement *aux représentations morales et politiques du chômage et des chômeurs dans l'entre-deux-guerres*, que tentent de désamorcer à leur manière les mobilisations de chômeurs. S'il est impossible ici de faire une présentation exhaustive des actions politiques des sans-emploi dans la plupart des pays touchés par la grande crise et d'entrer dans le débat (complexe) autour d'un " vote extrémiste " des chômeurs (l'épineuse question du "vote nazi des chômeurs" dans l'Allemagne de Weimar²¹), les développements qui suivent restent centrés sur l'exploration de ces représentations du chômeur dans les années trente. La présente contribution se veut une première exploration de ces représentations grosses de toute une série de fantasmagories politiques et sociales sur la *dangerosité* de ces masses non laborieuses, cristallisées dans un sens commun dont on peut retrouver encore les traces aujourd'hui.

¹⁹ Pour une théorie générale anglo-saxonne de l'expérience du chômage dans les années trente, cf. Jahoda (M.), *Employment and Unemployment - A socio-psychological Model*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 28. Voir aussi le remarquable recueil de textes sous la direction de Carré (J.), *Les Visiteurs du pauvre - Anthologie d'enquêtes britanniques sur la pauvreté urbaine (19^{ème}-20^{ème} siècles)*, Paris, Karthala, 2000.

²⁰ Comme le souligne fort justement F. De Barros, si " la question du chômage, à la différence de l'assistance, semble faire l'objet d'une mobilisation sociale et partisane importante dans les années trente [...], malheureusement cette question, et en particulier les formes de mobilisation de chômeurs, ne semblent pas avoir fait l'objet de travaux systématiques ", ajoutant que " pourtant, les traces de politisation du chômage durant l'entre-deux-guerres sont multiples. Malgré de telles traces des mobilisations dont le chômage a fait preuve, les travaux traitant de cette question semblent inexistantes " (in "Secours et assistance aux chômeurs durant l'entre-deux-guerres. Etatisation des dispositifs et structuration des espaces politiques locaux", in *Politix*, vol. 14, n° 53, 2001).

²¹ Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à notre article : Pierru (E.), " La tentation nazie des chômeurs dans l'Allemagne de Weimar : une évidence historique infondée ? ", à paraître in *Politix*, 2003. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'une thèse de science politique en cours sur les rapports entre chômage et politique depuis les années trente. Cf. aussi Lacroix (B.), Garrigou (A.), " Le vote des chômeurs ", in *Les Temps Modernes*, 1987.

I. La chasse aux “ faux chômeurs ” : surveiller et punir la paresse

Trier le “ bon grain de l'ivraie ”

L'émergence de la catégorie chômage constitue le terme de la reformulation démocratique de l'ancienne question sociale sous l'action d'une “ nébuleuse réformatrice ”²² laquelle, par un coup de force symbolique et lexical, attache la privation forcée d'emploi à un certain nombre de droits abstraits. Toutefois, la crise des années trente invite à s'interroger sur la portée et l'ampleur *concrètes* de la rupture. En effet, “ le chômeur n'est-il pas une autre façon de nommer le “ pauvre valide ” et les institutions mises en place au 20^{ème} siècle pour le traiter sont-elles encore au fond différentes des systèmes d'assistance et de bienfaisance du siècle précédent ”²³ ? En d'autres termes, le chômage n'est-il pas la continuation de la vieille conception - caritative et disciplinaire - libérale par d'autres moyens ? Si s'amorce un tournant dans les représentations avec l'apparition de la figure du chômeur, la grande crise montre à quel point *le temps - court - des révolutions discursives ne coïncide pas nécessairement avec le temps - long - des mentalités et des pratiques*. Les années trente mettent en évidence toute la fragilité de l'objectivation d'une catégorie face à une crise qui *dure* et qui, du même coup, délite au moins partiellement ce qui vient d'être “ réformé ” : si le chômage est initialement défini comme un statut transitoire (entre deux emplois) et donc les institutions destinées à le prendre en charge, perçues comme provisoires (c'est le cas des fonds municipaux de chômage), la persistance d'un chômage chronique durant la dépression tire à nouveau le sans-emploi du côté du pauvre (bon ou mauvais). L'observation *des modalités concrètes* de gestion du chômage ainsi que des réactions qu'elles ont pu susciter chez les chômeurs eux-mêmes montre à quel point la réforme lexicale n'entraîne pas “ d'elle-même la transformation effective des formes de l'emploi, de l'expérience ouvrière du travail salarié et des façons de le dire ” et que “ l'invention du chômage n'est pas encore la naissance du chômeur ”²⁴.

S'il est d'ailleurs un discours - dominant - qui explicite de façon assez formalisée la place qu'occupe le chômeur dans les représentations sociales des années vingt-trente, c'est bien celui de la théorie économique standard : avant que la “ révolution keynésienne ” n'opère un bouleversement dans la conception dominante, les économistes “ classiques ” (Pigou, Rueff, Robbins) n'envisagent le chômage que comme la résultante d'un désajustement entre une offre et une demande de travail, lui-même produit par la perturbation du fonctionnement “ naturel ” du marché du travail (par des mécanismes institutionnels - des “ rigidités ” - qui faussent le jeu libre du marché). En ce sens, il ne peut y avoir de *chômage que volontaire*. Rueff impute la persistance du chômage en Angleterre à “ d'une part la puissance traditionnelle des syndicats anglais, obstacle à l'adaptation des salaires aux conditions nouvelles nées de l'appréciation monétaire, d'autre part la politique de secours aux chômeurs, condition nécessaire du maintien de la discipline syndicale [...] ”²⁵. Le chômeur est donc toujours *responsable* de sa situation dans la mesure où elle résulte d'un *choix* : celui de percevoir les secours plutôt que d'accepter un emploi à un salaire plus bas - *i.e.*, le prix ou salaire d'équilibre. La science économique ne

²² Topalov (C.), Naissance du chômeur..., op. cit.

²³ *Ibid.*, p. 407.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Rueff (J.), “ Les variations du chômage en Angleterre ”, in *Revue politique et parlementaire*, décembre 1925, cité par Boncoeur (J.), Thouément, *Histoire des idées économiques*, tome 2, Paris, Nathan, 1994. Nous soulignons.

fait là que “ scientificiser ” le sens commun du chômage des années de grande dépression en conférant, force de la forme aidant, un statut de vérité scientifique à l'ensemble des préjugés moraux qui sont encore attachés aux positions en marge du marché du travail.

La problématique de la “ responsabilité des chômeurs ” réinscrit du même coup le chômage dans la question de *l'assistance et de la bienfaisance, qui est aussi celle de la proximité*. Loin d'établir “ une relation à distance ” entre les chômeurs d'un côté et les bureaucraties ayant pour but de leur venir en aide “ sans considération des personnes [qui] prennent seulement en compte des droits et des devoirs codifiés ”²⁶ de l'autre, la gestion locale du problème du chômage, en *personnalisant l'attribution des secours aux chômeurs, individualise la relation qui unit ces derniers aux institutions*. Les contrôles et les surveillances croisés, plus ou moins objectivés, d'une population (certes pas dans sa totalité) prise, à nouveau, dans des circuits de l'assistance, participent du même coup à réencaster le statut du chômeur dans celui de la pauvreté à “ rééduquer ”.

Dans ces années de dépression, le chômeur est ainsi toujours soupçonné d'être un oisif, un “ faux chômeur ” ou, si ce n'est pas le cas à l'origine, *de le devenir* par l'installation dans cette condition. Au 25^{ème} Congrès des maires de France de 1933, un rapport consacré au “ fléau du chômage ” propose de durcir les conditions d'accès aux secours afin d'éviter les “ effets d'aubaine ”²⁷ qu'ils constitueraient pour des individus professionnalisés dans l'oisiveté, ainsi que le caractère “ démoralisant ” des “ allocations de chômage souvent insuffisantes ” pour les “ vrais chômeurs ” :

“ Nous connaissons tous, des chômeurs frauduleux et volontaires, en plus ou moins grand nombre suivant les régions, des ouvriers spécialisés dans une industrie qui vient de fermer et n'a pas de semblable dans la localité, ou encore des employés de diverses professions, tous chômeurs, qui montrent peu d'empressement à se livrer à des travaux prévus. La Commission de chômage, après avoir éprouvé la capacité du chômeur, sa volonté de travailler et constaté que ce chômeur ne peut plus ou ne veut plus accomplir le travail qui lui est demandé, devrait le rayer de sa caisse et ne le réinscrire qu'après justification de nouveaux certificats de travail de deux ou trois mois consécutifs. A Angers, tout chômeur qui a refusé de travailler ne peut être réinscrit qu'après un an du jour de sa radiation. [...] Dans toutes les communes où il y a manque de travail, nous trouvons, parmi les chômeurs, des éléments ayant toujours fui le travail ou ayant perdu l'habitude de travailler et pour lesquels les bienfaits de la législation sur les secours aux chômeurs fut une bonne aubaine. Faire une distinction entre les travailleurs honnêtes, victimes de cette situation passagère et les chômeurs professionnels, parasites de la Nation, ne serait qu'un juste hommage rendu à la classe laborieuse éprouvée. Le pays tout entier s'associe aux efforts des collectivités publiques tendant à l'adoucissement du sort de ces malheureux privés involontairement des moyens de gagner leur vie. Il n'en est pas de même de la deuxième catégorie composée de chômeurs professionnels sédentaires, évaluée à 20 - 25 % des chômeurs inscrits et de la troisième catégorie, comprenant les vagabonds, qui sillonnent par petits groupes les routes de France et vont de village en village demander un secours. [...] ”²⁸.

On notera au passage que certains grands classiques de la sociologie du chômage sont initialement guidés par cette préoccupation normative des secours, envisagés comme ce que l'on nommerait aujourd'hui une “ trappe à oisiveté ” : Bakke, auteur d'une série de trois ouvrages célèbres (par ailleurs remarquables par leur qualité et leur richesse) sur le chômage aux Etats-Unis et en Angleterre, rapporte qu'il avait été explicitement mandaté par l'Université de Yale en 1931 pour répondre à cette question “ simple ” : “ Quels sont les effets de l'assurance chômage sur la volonté et la capacité des travailleurs à se prendre en charge ? ”²⁹.

²⁶ Topalov (C.), *op. cit.*, p. 408.

²⁷ Nous reprenons ici la terminologie ultérieure des économistes néo-classiques.

²⁸ AN F/22/679.

²⁹ Bakke (E.W.), *The Unemployed Man - A social Study*, London, Nisbet, 1933, p. XIII. Nous traduisons. Cf. aussi, du même auteur, *The Unemployed Worker. A Study of the Task of making a Living without a Job*, Yale,

Le soupçon d'oisiveté et d'installation dans le secours qui frappe les chômeurs devient récurrent dans les préoccupations officielles qui développent, pour justifier leur disciplinarisation croissante, une structure argumentative centrée sur l'une des rhétoriques réactionnaires classiquement mobilisées pour contrer les mesures sociales progressistes de l'Etat social : *la thèse de l'effet pervers*³⁰. Parce que les secours aux chômeurs feraient au final pire que mieux, le préfet de la Moselle rappelle, dans deux lettres datées respectivement du 18 janvier et du 27 mars 1934, que “ pour l'admission d'un chômeur au bénéfice des secours de chômage, ce n'est plus la cessation de travail qui doit être involontaire et provoquée par le manque de travail, mais l'état de chômage lui-même. Mais l'application de cette méthode eut bientôt de fâcheuses répercussions : bon nombre de travailleurs quittèrent l'emploi qu'ils occupaient et qui leur était même assuré pour l'avenir, pour être admis au bénéfice des secours de chômage ”. Dès lors “ il est indispensable que les secours alloués aux chômeurs soient suffisamment modiques pour que ceux-ci soient incités à retrouver un emploi dans le plus bref délai possible. [...] Il est du devoir strict de tous les pouvoirs publics d'éviter, dans les circonstances actuelles, toute mesure qui soit de nature à affaiblir, chez les chômeurs, cette volonté de travailler dont on a, avec raison dans les crises précédentes, fait ressortir la vigueur chez nos travailleurs. ”³¹

L'ère du soupçon : s'assurer de la sincérité du chômage

Avec l'approfondissement de la crise et la montée inexorable d'un chômage de masse chronique, les systèmes encore embryonnaires d'assurance chômage, quand ils existent, sont soumis à des tensions financières souvent fatales (c'est le cas de l'Allemagne par exemple), quand bien même ils ne couvrent qu'une portion infime des chômeurs. De plus en plus financées par l'Etat, c'est aux communes - et à leurs filets d'assistance - que revient la lourde tâche de secourir les chômeurs, comme l'a bien montré F. De Barros dans le cas de la France. Ce constat reste largement généralisable aux autres pays occidentaux³². En outre, la restrictivité

Yale University Press, 1940 et *Citizens without Work. A Study of Unemployment upon the Workers' social Relations*, Yale, Yale University Press, 1940. On fera remarquer ainsi l'ancienneté de la controverse actuelle dans et hors des publications récentes de l'INSEE sur le degré de réalité et les contours de la catégorie chômage (Laroque (G.), Salarie (B.), “ Une décomposition du non emploi en France ”, in *Economie et statistique*, n° 331, 2000), ainsi que sur d'éventuels effets *désincitatifs* (sur la volonté de travailler des chômeurs) des mesures d'indemnisation du chômage. Voir par exemple Dormont (B.), Fougère (D.), Prieto (A.), “ L'effet de l'allocation unique dégressive sur la reprise d'emploi ”, in *Economie et statistique*, n° 343, 2001. Voir aussi, pour une mise en perspective de la dés-objectivation de la catégorie chômage, Gautié (J.), “ De l'invention du chômage à sa déconstruction ”, in *Genèses*, n° 46, mars 2002.

³⁰ Hirschmann (A.O.), *Deux Siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991.

³¹ AN F/22/676.

³² En Angleterre par exemple, à partir de 1931, les conditions d'indemnisation du chômage sont renforcées. Outre la diminution sensible (20 %) des allocations, est instauré le *Means Test* : l'attribution des secours est soumise à enquête préalable de la situation de famille (questionnaire déclaratif, investigation administrative). L'introduction de cette mesure a évidemment été perçue comme une “ violation de l'intimité familiale ” et comme ouvrant le règne de l'arbitraire dans lequel les *Public Assistance Committees* (les “ PAC ”, remplaçant alors les *Poor Laws of Guardians*) s'arrogeraient des “ pouvoirs discrétionnaires ”. Cf. pour un témoignage concernant la lutte active du mouvement des chômeurs anglais contre cette procédure, Hannington (W.), *A Short History of the Unemployed*, London, Victor Gollancz Ltd, 1938, pp. 61-68. En Allemagne, le gouvernement Brüning doit aussi faire face à une crise financière majeure du système avec l'explosion du chômage à partir de 1930. Les décrets d'urgence qu'il prend pour remédier à cette situation vont dans le sens d'une réduction du montant des secours et du raccourcissement du délai d'indemnisation dont l'effet est d'exclure un million de personnes de toute forme de secours (assurance ou assistance). Le 14 juin 1932 est introduit par le gouvernement Pappen le contrôle des ressources pour les individus ayant touché des allocations chômage pendant six semaines. Ces décrets d'urgence démantèlent progressivement le système d'assurance chômage pour le remplacer par un

croissante des conditions d'accès à ces dispositifs fait que c'est au chômeur *qu'incombe la charge de plus en plus lourde d'apporter la preuve* de son statut de chômeur : il doit ainsi prouver que son chômage est bien dû, dans son ancienne entreprise, à un "manque d'ouvrage" et non pas à des activités syndicales par exemple³³. Il doit aussi faire montre de sa bonne volonté constante de retravailler en acceptant systématiquement les emplois offerts par l'office public de placement et produire nombre de certificats. La réglementation en vigueur en France "constitue à ce titre un véritable parcours d'obstacle pour le chômeur en quête de secours", comme le rappellent C. Daniel et C. Tuchsizer³⁴. Dans une lettre adressée au Ministre du Travail datée du 4 avril 1935, le comité de chômeurs de Valenciennes dénonce de nombreuses radiations abusives³⁵ :

Le 8 février 1935 : "on refuse le chômage à ce chômeur à cause que son certificat ne porte pas la mention licencié pour manque de travail. La municipalité ou plutôt la commission paritaire exige toujours cette formule, ensuite ce chômeur a été 17 jours malade à l'Hôtel Dieu à Valenciennes, il a fourni des certificats, il a ses versements d'assurances sociales en règle avec ses certificats."

Le *Means Testing* (mise sous conditions de ressources) et, plus généralement, le resserrement des contraintes de justification pour les chômeurs - qui les ressentent comme autant de mesures vexatoires - vont cristalliser dans les années trente les conflits entre organisations de chômeurs et institutions publiques en charge du problème. Pour le cas anglais - qu'il est possible d'étendre aux autres pays -, C. Charle souligne très justement, que l'intensification et le durcissement des contrôles des chômeurs participent à une gestion résolument libérale de la crise économique qui blâme et punit les victimes déjà les plus vulnérabilisées. Dans ce *credo* libéral du "malheur aux vaincus", les étrangers et les femmes³⁶ sont les premiers touchés, voués qu'ils sont à "l'enfermement dans une culture de l'assistance et de la misère sans espoir", que rien ne peut remettre en cause, "tout simplement parce que ces victimes étaient les moins prêtes à se défendre"³⁷.

Les chômeurs ressentent très fortement ce climat d'hostilité institutionnelle et protestent vigoureusement "contre les vexations administratives qui semblent viser davantage à exaspérer plutôt qu'à établir un contrôle sérieux"³⁸. Comme le rapporte très justement G. Orwell à propos du chômage ouvrier de ces années : "les mille petites mesquineries et vexations, le fait de devoir attendre, d'en être toujours réduit à dépendre du bon vouloir d'autrui, tout cela est l'apanage de la condition ouvrière. Mille influences se liguent pour confiner l'ouvrier dans un rôle strictement *passif*. Il n'agit pas, on agit à sa place ou sur son dos. Il se sent le jouet d'une mystérieuse autorité supérieure qui l'entretient dans la conviction bien ancrée qu'"on" ne le laissera jamais faire ci ou ça"³⁹. Si, en France, outre les inégalités

système de secours fondé sur le *Means Testing* lequel, comme le souligne R.J. Evans, démultiplie les gestions locales arbitraires à l'encontre du "*Welfare Unemployed*", stigmatisé et marginalisé. "Dès lors l'augmentation de la pauvreté et de la malnutrition et une augmentation des maladies telles que le rachitisme et la tuberculose en sont les conséquences inévitables". Cf. Evans (R.J.), "Introduction" in Evans (R.J.), Geary (D.), *The German Unemployed. Experience and Consequences of Mass Unemployment from the Weimar Republic to the Third Reich*, Croom Helm Ltd, Provident House, Burell Row, 1987, p. 10.

³³ Le chômage pour cause de grève est exclu de tout dispositif d'indemnisation. Cf. Daniel (C.), Tuchsizer (C.), *L'Etat face aux chômeurs. L'indemnisation du chômage de 1884 à nos jours*, Paris, Flammarion, 1999.

³⁴ *Ibid.* p. 106.

³⁵ AN F/22/682.

³⁶ Les femmes sont particulièrement pénalisées en Angleterre et en Allemagne, où la crise de l'emploi leur est souvent directement imputée. En France, leur stigmatisation apparaît moins forte quoique non négligeable.

³⁷ Charle (C.), *La Crise des sociétés impériales - Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940*, Paris, Seuil, 2001, p. 455.

³⁸ Lettre des chômeurs d'Englefontaines à M. Lacourt, député du Nord, AN F/22/676.

³⁹ Orwell (G.), *op. cit.*, p. 56.

territoriales de répartition des secours et les formes de ségrégation entre catégories de chômeurs - les femmes et les ouvriers étrangers étant parfois exclus de l'inscription aux secours⁴⁰ -, les chômeurs sont de façon générale soumis à des obligations toujours plus importantes et les contrôles toujours plus pointilleux des institutions publiques se multiplient. Dans les commissions de contrôle, les jurés prêtent serment en désirant “ de tout cœur que les cartes délivrées aux chômeurs soient plus sévèrement contrôlées (le chômage étant une des plaies qui pèsent si lourdement sur notre pays) ; que des peines sévères soient infligées à celui qui donne un faux certificat ainsi qu'à celui qui profite de ce faux [et] qu'un contrôle plus sévère soit pris envers les étrangers résidant en France ”⁴¹. Les procédures d'enquête individuelle, comme l'obligation de pointer quotidiennement dans les mairies aux heures de travail sous peine de radiation pure et simple constituent les rares activités routinières que le chômeur doit encore accomplir⁴². Il arrive que “ certains sans-travail se voient contraints, après l'inscription, de pointer tous les jours, et cela pendant quinze jours, 3 semaines, 1 mois et plus, sans pouvoir recevoir aucun secours, et même exclus après un temps déterminé de pointage ”⁴³.

Dans un courrier adressé au Ministre du Travail en date du 29 octobre 1936, l'Amicale des Vieux de France dénonce ainsi le caractère humiliant et arbitraire de ces contrôles répétés dans l'accès au secours :

“ Il est de notoriété publique que les ouvriers chômeurs subissent toutes sortes d'exactions et d'avanies du fait de leur chômage que l'on a l'air de leur imputer, de la part des employés des bureaux de placement et des fonds de chômage. Cela provient surtout de l'absence d'une juridiction qualifiée et responsable. Les sanctions que l'on applique aux ouvriers chômeurs sont d'émanation personnelle et appliquées sans droit de recours et sans droit de défense. Les commissions paritaires, locales et départementales, ne reçoivent ni réclamations, ni n'admettent le droit de défense d'aucune sorte. Leurs décisions ne sont pas publiques, donc elles sont incontrôlables. Cela est contraire au droit public dont nous parlons plus haut, nous sommes donc justifiés à demander que l'on institue auprès des commissions paritaires le droit de réclamation verbale ou écrite, et le droit de défense par soi-même ou par un tiers défenseur. En outre, ce serait une heureuse innovation que de créer pour la France une commission de cassation ”⁴⁴.

Aussi l'une des revendications récurrentes des comités de chômeurs est l'“ arrêt immédiat des radiations ”⁴⁵ et la possibilité pour certains membres de ces comités d'intégrer les commissions de contrôle des fonds municipaux de secours afin d'assurer une représentation autonome des intérêts des chômeurs⁴⁶. Ces commissions paritaires - ouvriers et patrons étant nommés par arrêté municipal - bénéficient de prérogatives souvent exorbitantes dans l'admission et la radiation des chômeurs au fonds. Des enquêtes administratives sont très souvent diligentées (par ces commissions ou bien par la préfecture auprès des services de police) afin de déterminer le degré de “ réalité ” de la situation de chômage. Dans une lettre au Ministre du Travail datée du 14 février 1935, le comité des chômeurs de Creil demande à ce que, dans les commissions de contrôle, il “ ne soit nullement fait état des idées politiques des sans-travail ” et à ce qu'il “ soit fourni des motifs pour les questions de rejet de demande au

⁴⁰ Par exemple, AN F/22/682.

⁴¹ Document émanant du Ministère de la Justice, sans mention de date, AN F/22/677.

⁴² Sur tous ces aspects, voir Daniel (C.), Tuchsirer (C.), *op. cit.*

⁴³ Réunion du Conseil Municipal de Lille, 4 août 1934. AN F/22/676.

⁴⁴ AN F/22/678.

⁴⁵ Par exemple, cahier de revendications des chômeurs de Draveil, 23 octobre 1933, AN F/22/682.

⁴⁶ Le cahier de revendications des chômeurs du Nord comporte une mention sur la nécessité “ de la représentation des chômeurs au sein de la commission paritaire et cela avec un nombre égal de chômeurs et patrons ”, AN F/22/676.

chômage ou en cas de radiation », soulignant aussi la nécessité d'un assouplissement des obligations de pointage⁴⁷.

La représentation des chômeurs au sein des commissions de contrôle est d'autant plus perçue comme nécessaire que :

1.- La défense des chômeurs en son sein par les ouvriers est problématique dans la mesure où, comme le dénonce ce comité de chômeur, « la commission paritaire ne comprend que deux membres ouvriers, lesquels travaillant encore, se trouvent de ce fait dans l'impossibilité de prendre la défense des sans-travail sous peine de perdre leur place à l'usine [...] Aussi les chômeurs voudraient-ils que ces deux membres soient remplacés par des chômeurs déjà désignés par l'ensemble des sans-travail »⁴⁸.

2.- Se multiplient parallèlement les lettres de dénonciations anonymes⁴⁹ des "faux chômeurs" qui vivent comme des « parasites » aux « frais des honnêtes travailleurs »⁵⁰.

De nombreux comités de chômeurs apparaissent ainsi au cours de la crise en réaction au renforcement des contrôles et des surveillances publiques et privées des sans-emploi, multipliant les interpellations des autorités sur les formes de suspicion et de tracasseries qui s'exercent sur eux.

Au sein même de ces comités de chômeurs, lors de réunions publiques, il arrive que des entrepreneurs « humanistes » de moralisation des sans-emploi prennent la parole pour demander que le « ménage » soit fait parmi les militants. Un représentant de la ligue des Droits de l'Homme fait remarquer publiquement dans un meeting du comité des chômeurs d'Amiens que « le chômage doit être organisé mais qu'il ne doit pas être perpétuel et que le gouvernement se doit de supprimer le chômage en un an ou deux. Je ne suis pas un démagogue ou un imbécile, vous pourriez le croire si je vous disais que tous les chômeurs sont d'honnêtes chômeurs. Non, il y a parmi les chômeurs des parasites, des fainéants qu'il vous appartient de démasquer et de balayer. Vous devez organiser le chômage et vos principales revendications sont les suivantes : création du fonds national - indemnité de chômage égale pour tous -, *faire la police de vos parasites-chômeurs* »⁵¹.

Mettre au travail les chômeurs pour moraliser l'inactivité

C'est d'ailleurs pour chasser ces « parasites » que l'on justifie parfois la mise au travail des sans-emploi dans le cadre de chantiers municipaux, notamment parce que « cela relèverait un peu le moral du vrai chômeur et *empêcherait un certain nombre d'entre eux de tourner au communisme et de prendre en haine la société* », comme l'écrit dans une lettre adressée au Président de la République en date 10 janvier 1935⁵² un « philanthrope » catholique.

⁴⁷ AN F/22/682.

⁴⁸ Lettre du Comité des chômeurs de Bailleul, 19 janvier 1934, AN F/22/676.

⁴⁹ « Les radiations se font encore, à la suite de mauvaises interprétations ou par l'envoi de lettres anonymes qui mènent de plus en plus à la misère et à la tuberculose, dans les foyers des sans-travail », dénonce ainsi ce militant communiste, AN F/22/676.

⁵⁰ Cf. par exemple, séance de la chambre de commerce de Meaux à propos de la création d'un fonds national de chômage, 25 mai 1936, F/22/677 : « *Ce système [de secours] ne procure aux intéressés et à leurs familles qu'un moyen d'existence restreint, humiliant et démoralisateur. Le chômeur se voit condamné à vivre misérablement dans l'oisiveté aux dépens de ses camarades, en parasite de la société. [...] Il ne faut donc pas donner une existence légale au chômage.* »

⁵¹ AD Somme M/149/1 (Cote provisoire).

⁵² AN F/22/682.

La mise au travail des chômeurs sur des chantiers municipaux est d'ailleurs souvent explicitement conçue comme un bon moyen de contraindre les sans-emploi à révéler “ leur préférence pour le travail ” :

“ Les chômeurs professionnels et les rôdeurs d'un département déterminé devront être occupés à des travaux à prévoir par l'Etat dans ce même département [...] Ce procédé permettrait à l'Etat, aux départements et aux communes de réduire considérablement leurs lourdes charges résultant de l'attribution de secours de chômage et on arriverait à restreindre et peut-être même à faire disparaître l'armée grandissante de ces hommes au caractère faible, dont la principale, voire même la seule occupation, est de se mettre à l'affût d'un secours pour mener, sans soucis, une vie désœuvrée ”⁵³.

Si nombre de cahiers de doléances de comités de chômeurs portent la revendication de l'ouverture de tels chantiers⁵⁴, leur gestion est rapidement perçue par les chômeurs eux-mêmes comme une forme de travail forcé permettant aux communes de se procurer une main d'œuvre bon marché, payée en dessous des tarifs syndicaux. Le comité des chômeurs de Draveil demande ainsi, en 1934, “ la suppression du travail forcé et l'emploi des chômeurs par journée entière aux tarifs syndicaux avec indemnité de chômage pour les jours non employés ”, ainsi que l’“ ouverture de travaux d'intérêt prolétarien dans toutes les communes ”⁵⁵. Lors de la 2^{ème} session ordinaire de 1933 du Conseil Général du Nord, on s'élève aussi de ces “ travaux d'esclave ” (Salengro) proposés aux chômeurs et on considère que “ cédant aux conseils du gouvernement un certain nombre de municipalités ont institué le système du travail forcé, en obligeant, sous peine de radiation, les chômeurs à fournir un certain nombre d'heures de travail pour leurs allocations ”. Et de s'élever contre ces “ mesures odieuses qui aboutissent à aggraver la situation misérable des chômeurs et de l'ensemble de la population laborieuse ”⁵⁶. Le recours à la mise au travail pour “ occuper ” les chômeurs parmi les plus “ inemployables ” constitue d'ailleurs un mode de gestion de la crise de l'emploi extrêmement répandu dans nombre de pays frappés par le chômage de masse, notamment en Allemagne⁵⁷, en Angleterre⁵⁸ et même au Canada⁵⁹. Dans les “ *distressed areas* ”, les chômeurs les perçoivent comme des “ camps d'esclavage ” [*slave camps*].

Une organisation autonome des chômeurs sous contraintes institutionnelles

Il faut noter enfin que la menace permanente de radiation des fonds de secours a pu directement agir défavorablement sur les capacités revendicatives des chômeurs : il en va ainsi lors de l'organisation des marches de la faim de 1933-1934, pour lesquelles les comités et les sans-emploi ont dû souvent négocier préalablement avec les autorités la garantie de ne pas être radiés des listes des secourus, garantie rarement accordée dans les faits puisque, dans certains

⁵³ AN F/22/679.

⁵⁴ Cf. par exemple, AN F/22/682. Là encore, le débat reste d'une actualité “ brûlante ” : cf. par exemple, tous les débats, jamais politiquement dés-encastés, autour du “ I ” du Revenu Minimum d'Insertion.

⁵⁵ Ibid.

⁵⁶ AN F/22/676.

⁵⁷ Avec l'instauration du service du travail volontaire peu populaire parmi les chômeurs car fortement disciplinaire. L'objectif de cette mise au travail forcée était explicitement de “ lutter contre l'oisiveté ” et de donner “ une colonne vertébrale morale ” [*moral backbone*] à ceux qui s'y trouvent enrôlés. Cf. Harvey (E.), “ Youth Unemployment and the State. Public Policies towards unemployed Youth in Hamburg during the World Economic Crisis ”, in Geary (D.), Evans (R.J.), *op. cit.*, pp. 143-171.

⁵⁸ Hannington (W.), *The Problem of distressed Areas*, EP publishing Limited, 1976 [e.o. 1937], chapitre VII, pp. 92-114.

⁵⁹ Cf. Brown (L.), *When Freedom was lost*, Montreal, Black Rose Books, 1987.

cas, des radiations ont quand même été prononcées. Par exemple, le comité de chômeurs de Rueil-Malmaison “ proteste énergiquement contre le fait que les marcheurs de la faim, venus du Nord à Paris, n’ont pas tous été réinscrits dans leur fonds de chômage respectif, malgré que le Ministre responsable ait promis qu’aucune poursuite n’aurait lieu contre eux ”⁶⁰. La crainte d’être étiqueté et sanctionné comme “rouge” est assez répandue parmi les sans-emploi. Ainsi, dans une lettre en date du 5 mars 1935, “ les chômeurs français indépendants de Perpignan ” prennent soin de préciser que “ prévenus des agissements révolutionnaires d’un groupement de chômeurs affiliés au parti communiste, nous avons légalement fondé un groupement de travailleurs français en chômage, ne s’occupant exclusivement que des intérêts professionnels de ses membres, à l’exclusion de toute discussion politique ou confessionnelle ”⁶¹.

Comme les directives du PC l’indiquent très clairement, la dépendance des sans-emploi vis-à-vis des secours communaux est perçue comme un véritable obstacle à l’action collective : “ le comité de chômeurs brisera les tentatives de corruption et de division des municipalités qui accordent quelques fois un secours à une famille de chômeurs mais, en échange, elles exigent qu’elle ne participe pas à l’action. [...] Si les chômeurs se sentent défendus par leur comité, ils n’auront pas recours aux réclamations personnelles, mais ils viendront au comité demander à celui-ci de prendre leur défense ”⁶².

Loin de se détacher de la personne du chômeur, l’attribution des secours reste donc bien conditionnée à l’examen approfondi de sa situation personnelle, ce qui montre bien que la question du chômage est toujours prise dans une logique disciplinaire de traitement assistanciel de la pauvreté. D’ailleurs, comme l’a souligné F. De Barros, contre la volonté d’immixtion des autorités ministérielles dans la gestion concrète des secours, les employés des fonds municipaux revendiquent une connaissance *personnalisée* de la population des chômeurs secourus : elles “ prennent soin de répondre au cas par cas, justifiant de la situation de chacun, démentant ainsi souvent les conclusions des représentants du ministère par des arguments qui visent dans le même temps à ridiculiser ces derniers en soulignant leurs erreurs grossières et à affirmer leur propre compétence sur une connaissance fine des administrés ”⁶³. Parce que la solidarité de proximité rime avec des contrôles de proximité, le statut de chômeur peine ainsi à s’arracher aux pratiques et aux dispositifs en vigueur pour traiter les assistés.

II. “ Blaming the victim ” :

l’oisiveté, même forcée, reste mère de tous les vices

La seconde représentation stigmatisante de la privation d’emploi est celle qui fait du chômage un opérateur quasi-mécanique de régression physique et morale chez celui (ou celle) qui le subit de façon prolongée.

Un chômage débilitant : la décivilisation des mœurs

Ainsi G. Orwell, dans le récit de son séjour dans le pays minier anglais des années trente, note-t-il que “ *ce qui est indéniable, c’est l’influence désastreuse, débilitante qu’a le chômage sur toute personne, mariée ou célibataire, et sur les hommes encore plus que sur les* ”

⁶⁰ AN F/22/682.

⁶¹ AN F/22/682.

⁶² PCF (SFIC), *Comment organiser et défendre les chômeurs*, 1931, archives BMP, cote Brb 951, pp. 13-14.

⁶³ De Barros (F.), art. cit., p. 139.

femmes. Les esprits les mieux trempés n'y résistent pas ⁶⁴. Cette représentation du chômage semble aussi extrêmement prégnante dans les débats institutionnels autour de la question du chômage qui animent les années 30 en France ⁶⁵. Entre autres exemples, le Conseil Général de la Seine Inférieure émet un rapport sur le chômage en France en 1935 qui souligne qu' " il est en effet incontestable que la douloureuse prolongation de la crise du chômage ne pose pas seulement des problèmes économiques, budgétaires, et *moraux inquiétants* mais qu'elle menace par ses répercussions *la santé publique et l'avenir de la race* " ⁶⁶.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le chômage a été, dans l'entre-deux-guerres, l'objet privilégié de nombreuses recherches s'inscrivant dans le giron de la psychologie, de la psychopathologie ou de la psychologie sociale ⁶⁷. D'abord, par tradition disciplinaire, si " les sociologues anglais, comme les américains, consacrent des enquêtes statistiques aux carrières et aux conditions objectives de la vie des chômeurs, ils laissent au psychologue le soin de faire des analyses des expériences vécues " ⁶⁸. En France aussi, R. Ledrut, dans le premier ouvrage français consacré à la sociologie du chômage, faisait remarquer que classiquement " le chômeur appartient à la psychologie sociale, le chômage à l'économie " ; ces deux approches sont " d'ailleurs conciliables, dans la mesure où le chômage représente pour le psychologue l'individu qui subit l'effet de certaines conditions, et pour l'économiste ces conditions mêmes " ⁶⁹.

Ensuite, le chômage étant perçu comme un " fléau ", une pathologie sociale, il apparaît logique de repérer un " syndrome " du chômeur qui, par-delà les différences entre individus, groupes sociaux et contextes socioculturels, révélerait ce qu'il y a " d'immanent à la condition de chômeur " ⁷⁰. Dans une étude consacrée à ce " que le chômage fait aux gens ", Sol Wiener Ginsburg justifie la légitimité de l'analyse psychologique et médicalisée du chômage en ces termes :

" La psychiatrie, trop longtemps cantonnée à l'asile et préoccupée par les problèmes de la maladie et de ses symptômes, s'est récemment aventurée à mettre ses compétences et techniques au service de ceux qui sont concernés par l'être humain dans sa " normalité. " A bon droit, le psychiatre a rejoint le sociologue, le criminologue, l'économiste pour explorer certains terrains d'intérêt commun et tenter d'étudier l'être humain dans tous ses aspects et de se confronter à des problèmes et tâches qui ne relèvent pas uniquement des questions de maladie. [...] Les psychiatres sont constamment animés par le besoin d'estimer adéquatement la manière dont survient la maladie ; d'évaluer les facteurs de la vie quotidienne et l'adaptation qui préfigurent le développement

⁶⁴ Orwell (G.), *op. cit.*, p. 93.

⁶⁵ Thèse que l'on peut d'ailleurs retrouver de façon étonnante sous la plume de très compétents historiens contemporains. Par exemple, R. Evans et D. Geary, deux des meilleurs spécialistes de la question du chômage dans l'Allemagne de Weimar, peuvent-ils ainsi écrire : " L'expérience du chômage n'est pas seulement financièrement ruineuse mais aussi *morale et psychologiquement débilite* ". Nous traduisons. Evans (R.), Geary (D.) (dir.), *op. cit.*, p. XVI.

⁶⁶ AN F/22/678. Nous soulignons.

⁶⁷ Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'avant d'être propulsée au rang de classique de la discipline sociologique, la recherche menée par P. Lazarsfeld et son équipe à Marienthal fût initiée et patronnée par C. et K. Bühler dans leur institut viennois de recherche en psychologie sociale, institution très marginalisée au sein de la recherche universitaire autrichienne. Leur ambition affichée était de concilier statistique et psychologie et, plus précisément, de donner une assise empirique à leur approche marxiste. Voir sur ce point Pollak (M.), " P. Lazarsfeld, fondateur d'une multinationale scientifique ", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 25, 1979 ; Tasschwer (K.), " Discourses on Society in " Red Vienna " : some Contexts of the early P.F. Lazarsfeld ", in Lautman (J.), Lecuyer (B.P.), *Paul Lazarsfeld (1901-1976). La sociologie de Vienne à New York*, Paris, L'Harmattan, 1998.

⁶⁸ Schnapper (D.), *op. cit.*, p. 35.

⁶⁹ Ledrut (R.), *Sociologie du chômage*, Paris, PUF, 1966, p. 27.

⁷⁰ Pugliese (E.), *Socioéconomie du chômage*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 58.

apparent d'une maladie mentale. Un aspect important de ce monde, nous semble-t-il, est le travail qu'un homme accomplit, les gratifications qu'il en retire et son adaptation à la perte d'emploi. ”⁷¹

Ce qui fonderait la légitimité de cette approche socio-psychologique du chômage, c'est qu'il *déciviliserait* les individus : pour reprendre une formulation contemporaine de cette topique, “ dans un premier temps, la disparition des emplois raccourcit les chaînes d'interdépendance qui lient les groupes professionnels les uns aux autres ; la diversité et la complexité des relations interpersonnelles s'appauvrissent ; dans un deuxième temps les conventions qui règlent les rapports entre les individus (courtoisie, politesse) ne sont plus en usage ; cette logique peut atteindre un troisième palier dès que les apprentissages sociaux du refoulement et de sublimation de la violence régressent ; le contrôle de soi disparaît (dignité, honte, tolérance...). Au quatrième palier, l'activité cognitive raisonnable est de plus en plus souvent remplacée par une pensée dominée par des fantasmes ”⁷². C'est ce processus d' “ animalisation ” induit moins par la privation d'emploi (état théoriquement transitoire) que par son caractère *durable* que chercheraient à repérer, à des degrés divers, la plupart de ces enquêtes. Il s'agit de radiographier, aussi précisément que possible, tous les aspects psychiques et matériels de la vie de ces “ malheureux ”. Dans leur étude à Marienthal, Lazarsfeld et son équipe notaient que “ tout se passe comme si les valeurs contenues dans le débat politique étaient neutralisées, où même comme si elles faisaient place à des formes d'antagonismes plus *primitifs* ”, laissant penser que “ les antagonismes sociaux se manifestent maintenant à un niveau plus bas ”⁷³.

En outre, la dégradation des conditions matérielles d'existence et le tarissement des revenus affectent la santé du chômeur et celle de ses proches ; la contraction du budget familial augmenterait sensiblement la probabilité de syndromes morbides.

Par exemple, la qualification de l'alcoolisme dans l' “ identité juridique du chômeur ”⁷⁴ apparaît révélatrice des discours moraux communément tenus sur la condition de sans-emploi : inscrite dans le droit français entre 1914 et 1926, la codification du chômeur alcoolique perdurera jusqu'en 1967 dans les textes et participe à entretenir la représentation de la privation d'emploi dans des termes très voisins de “ pauvreté ” et de “ vagabondage ”, en tant qu'ils inclinent “ à la paresse ” et “ au vice ”. L'ivrognerie constitue l'un des symptômes de cette oisiveté qui, même forcée, incite à la déréliction. La figure du “ chômeur alcoolique ” apparaît dans le cadre de l'organisation des fonds communaux de chômage. Le décret du 6 mai 1939 précise que “ le chômeur ne doit pas se livrer habituellement à la boisson ”. Cette inclusion de l'alcoolisme dans le statut juridique du chômeur est d'autant plus surprenante que ces “ catégories médicales ou sociologiques [sont] devenues totalement inadaptées en droit, parce que le discours juridique a produit une catégorie juridique assez cohérente, “ le chômeur ”, définie notamment par la “ recherche d'emploi ”, la “ demande d'emploi ”, “ le droit au revenu de remplacement ”... qui sont autant de critères qui rendent la référence à la boisson totalement étrangère au champ du chômage. De ce discours moral, l'état d'alcoolique

⁷¹ Ginsburg (S.W.), “What Unemployment does to People. A Study in Adjustment to Crisis”, in *American Journal of Psychiatry*, XCIX, November 1942, p. 439. Nous traduisons.

⁷² De Montlibert (C.), *La Violence du chômage*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg., 2000, p. 8. Voir aussi, pour une thèse identique, Lagrange (H.), “ La pacification des mœurs et ses limites. Violence, chômage et crise de la masculinité ”, in *Esprit*, n° 12, décembre 1998.

⁷³ Lazarsfeld (P.), Jahoda (M.), Zeisel (H.), *Les Chômeurs de Marienthal*, Paris, Minuit, 1981, pp. 75-76. Nous soulignons.

⁷⁴ Willmann (C.), *L'Identité juridique du chômeur*, Paris, LGDJ, 1998 ; nous lui empruntons les quelques remarques qui suivent.

associé à celui du chômage justifie pleinement le recours à la notion de “ police du chômage ”, c’est-à-dire un outil juridique de sélection entre différentes catégories de chômeurs selon leur handicap ”⁷⁵. C’est aussi dans cette perspective de moralisation d’une condition douteuse que doit se comprendre l’action caritative catholique en Allemagne durant la République de Weimar. Les *caritas* sont destinés aux chômeurs chrétiens exprimant des “ besoins d’ordre matériel ou spirituel ”, dans la mesure où “ l’une des causes du chômage est l’importance accordée aux valeurs matérielles au détriment des valeurs spirituelles, la recherche insatiable du profit et la soif inextinguible de plaisirs ”⁷⁶.

Irrationalité et dépravation

Autre manifestation patente du caractère prétendument régressif du chômage, qui ne laisse d’étonner les observateurs : l’augmentation de la consommation de biens excédant les maigres revenus des sans-emploi et contrastant avec leurs conditions de vie très dégradées : la pratique répandue des paris, des jeux et autres formes de consommation “ ostentatoires ”⁷⁷ est souvent perçue comme une preuve exemplaire de l’“ irrationalité ” des esprits désœuvrés : “ il est frappant de constater que même dans les budgets les plus stricts se trouvent toujours des éléments irrationnels, dont il est difficile d’apprécier si ce sont les prémisses *de décadence* ou une survivance de la période antérieure ”⁷⁸. Car, outre le fait qu’il dégrade les conditions matérielles d’existence, le chômage altère sensiblement le rapport au temps et ruine toute forme d’anticipation et de projection de soi dans l’avenir. Il génère de l’instabilité émotionnelle et érode la confiance en soi et dans les autres, démultiplie les peurs et les angoisses sur fond d’ennui et de lassitude. Bref, il déstructure et *désintègre* progressivement la personnalité. Une étude américaine, menée en 1936 sur des familles secourues, conclue ainsi que “ le chômage involontaire ou la mobilité forcée dans l’emploi affectent si profondément la personnalité qu’ils empêchent la réalisation des buts considérés comme standards et socialement valorisés ”⁷⁹ : aux sentiments de découragement, de honte et d’infériorité, les auteurs ajoutent que, dans une fraction non négligeable des cas étudiés, on constate une instabilité familiale importante, des tendances agressives envers les autres (“ *antagonistic attitudes* ”) et une extrême anxiété.

Plus : la privation d’emploi libérerait des “ instincts immoraux ” en encourageant les pratiques sexuelles “ déviantes ” (la masturbation, l’augmentation du nombre de relations

⁷⁵ *Ibid.*, pp. 246-247.

⁷⁶ Maurer (C.), “ Exclusion et chômage dans l’Allemagne de Weimar : la réponse de l’action caritative catholique ”, dans Gueslin (A.), Kalifa (D.), *Les Exclus en Europe 1830-1930*, Paris, Les Editions de l’Atelier, 1999, p. 88. L’auteur ajoute que, dans la conception catholique du chômage, le “ chômeur est rattaché à la grande famille des nécessiteux à laquelle la charité a le devoir d’apporter une aide sans exclusive ”, *ibid.*

⁷⁷ Les “ *fish and chips* ” et le thé sont ainsi considérés par G. Orwell comme le type même de produits destinés “ à endormir les chômeurs ” : “ Quand vous êtes chômeur, c’est-à-dire mal nourri, ennuyé, assailli de tracas et de misères de toute sorte, vous n’avez aucune envie de manger sainement [...]. Le chômage est une misère sans fin qu’on cherche perpétuellement à soulager, en recourant notamment au thé, cet opium de *l’homo britannicus*. [...] Le résultat de tout cela, c’est une *dégénérescence* physique que vous pouvez constater directement [...]. Dans certaines régions, on assiste à des efforts *pour inculquer aux chômeurs* quelques notions élémentaires de diététique et pour leur apprendre à *dépenser plus intelligemment leur argent* ”. Orwell (G.), *op. cit.*, p. 108. Nous soulignons. De même, Lazarsfeld et son équipe montrent que, pour beaucoup des chômeurs de Marienthal, le café est considéré comme un produit de luxe car “ sans réel apport nutritionnel ”. Il en va de même du vin dans le cas français (Letellier et alii, *Enquête sur le chômage*, *op. cit.*). Pour une synthèse de toutes ces références, cf. Garraty (J.), *Unemployment in History*, *op. cit.*, pp. 175-177.

⁷⁸ Lazarsfeld (P.) et alii, *op. cit.*, pp. 90-91. Nous soulignons.

⁷⁹ Rheinhardt (J.M.), Boardman (G.R.), “ Insecurity and Personality Disintegration ”, in *Social Forces*, octobre 1935-mai 1936, vol. 14, n° 1-4, p. 240.

extra-maritales, de la délinquance sexuelle juvénile, etc.)⁸⁰, inclinerait à la violence (en particulier conjugale) et éveillerait même dans certains cas des “ pulsions criminelles ”⁸¹. C’est la même conclusion à laquelle arrivent Almond et Laswell, lorsque, étudiant le public des bureaux d’assistance en 1934, ils opposent les “ soumis ” aux “ agressifs ”, “ plus névrosés que les autres ”, caractérisés notamment par la fréquence de “ pratiques contraires aux mœurs ayant fait l’objet de sanction pénale ” (et pour lesquels le “ mariage mixte ” fonctionnerait comme “ facteur aggravant ”)⁸².

Enfin, et il s’agit là d’une spécificité des études américaines menées sur la période, le chômage détournerait certaines fractions de sans-emploi de la religion. L’étude menée par le psychologue américain M. Hall en 1934, dont l’ambition est de comparer systématiquement les opinions et les attitudes des chômeurs et des travailleurs, apparaît à cet égard exemplaire : fondée sur l’exploitation statistique de réponses de 360 chômeurs et de 300 ouvriers en emploi à une soixantaine de questions, elle sert de base à la construction de trois échelles d’attitudes : l’“ occupation morale ”, le rapport à la religion, le rapport aux employeurs (échelle d’hostilité). Les chômeurs se distingueraient des non chômeurs par un plus faible degré d’adhésion aux valeurs individualistes (moindre “ occupation morale ”), un rapport plus critique à la religion ainsi que par des attitudes nettement plus hostiles à l’égard des employeurs. L’auteur prétend ainsi montrer que la mise au travail en contrepartie du secours (*work relief*) contribue à “ préserver ” les individus en “ renforçant (leur) moral ” et en maintenant leur rapport au travail⁸³.

En France aussi, dans les rapports sur le chômage, on s’inquiète de ces formes de régression morale, en particulier pour la jeunesse désœuvrée en proie à “ la misère matérielle, sans doute, misère morale plus grande encore, parce qu’une génération qui, à vingt ans, tombe dans le désespoir, prépare au peuple les heures les plus sombres de son histoire. Il faut redonner courage à ces jeunes gens exposés aux pires entraînements et aux plus redoutables débauches ”⁸⁴. Dans le même registre, mais dans une optique plus nataliste, la Chambre de Commerce de Brioude (Haute-Loire) dans sa séance du 14 septembre 1934 affirme-t-elle aussi que :

“ Le chômage est un fléau redoutable ; et si nous n’avons pas le spectacle de misères excessives, parce que les allocations sont distribuées ; il n’en reste pas moins que des milliers d’enfants sont insuffisamment alimentés, qu’ils désertent l’école parce qu’ils manquent de chaussures, vagabondent au long des jours, pour leur plus grand malheur, que les pères de famille honteux souvent de leur désœuvrement oublient peu à peu leurs devoirs, s’éloignent lentement de leur foyer, et perdent finalement avec la juste connaissance de leur responsabilité, l’amour du travail et celui de leurs enfants. L’influence du chômage sur la génération qui vient est d’autant plus poignante que nous sommes à l’ordre du jour pour une dénatalité en progression, et que cette dénatalité est bien forcée de nous inquiéter quand nous constatons en même temps l’ardeur prolifique de nos voisins immédiats⁸⁵ ”

Paradoxalement, ce type de discours catastrophiste est parfois repris par certains comités de chômeurs pour appuyer leurs revendications (sur le mode : “ aidez-nous ou nous

⁸⁰ Adamic (L.), *Tragic Towns of New England*, Harper’s, 1931, pp. 748-760, cité par Lazarsfeld (P.), Eisenberg (P.), “ The Psychological Effects of Unemployment ”, in *The Psychological Bulletin*, vol. 35, 1938, p. 368.

⁸¹ Voir par exemple Rheinhardt (J.M.), Boardman (G.R.), art. cit., p. 247.

⁸² Almond (G.), Laswell (H.O.), “ Aggressive Behavior by Clients towards Public Relief Administrators ”, in *American Political Science Review*, XXVIII, 1934, pp. 643-655, traduit et commenté par Dubois (V.), in *Politix*, n° 46, 1999, pp. 163-164.

⁸³ Hall (M.), “ Attitudes and Unemployment. A Comparison of the Opinions and Attitudes of employed and unemployed Men ”, in *Archives of Psychology*, n° 165, New York, mars 1934.

⁸⁴ Conseil Général de la Seine-Inférieure, 2^{ème} session ordinaire de 1934, AN F/22/678.

⁸⁵ AN F/22/677.

faisons un malheur ”). L’argument de la dépravation morale y est alors brandi pour inciter les autorités locales à agir rapidement, à l’instar du comité de chômeurs de Bailleul, qui dans une lettre adressée au conseil municipal datée du 19 janvier 1934, met en garde contre le danger que représente la jeunesse sans travail et non secourue qui “ traîne les rues de notre Ville et de nos campagnes en quête de nourriture [...] Alors que leurs parents n’ont pas les moyens de les nourrir et que la sous-alimentation les met à la merci de toutes les maladies autant au moral qu’au physique ? ”⁸⁶.

Des chômeurs radicalisés ou révolutionnaires ?

Si l’on centre le débat sur les rapports au politique des sans-emploi, l’ambiguïté relevée à propos des inclinations morales douteuses des chômeurs persiste. Dans le *survey* des études consacrées à la question à la fin des années trente, si P. Lazarsfeld et P. Eisenberg notent une convergence des résultats empiriques dans le sens d’une démobilisation et d’une démoralisation croissantes des individus en chômage, et concluent à une apathie politique généralisée qui détruit “ le mythe que la faim mène à la révolte ”, ils relèvent toutefois :

- que les chômeurs peuvent adopter une “ *attitude radicale* ”, i.e. “ critique vis-à-vis du gouvernement et souhaiter un changement ” qui “ fertilise le sol pour la révolution mais ne le génère pas ”. Les “ chômeurs agressifs ” d’Almond et Laswell (cf. *supra*) entrent par exemple dans cette catégorie.

-Et qu’“ en fait, le chômage peut travailler dans une toute autre direction”. Contrairement à la croyance commune, les chômeurs pourraient développer “ *une attitude fasciste* ” et “ (seraient prêts) à soutenir tout système qui leur promet une sortie facile de leur détresse, ce qui en soi n’est pas critiquable. A ce moment historique, ils sont moins susceptibles de se rallier à un programme communiste, qui leur promet de les aider dans leur détresse, mais qui requiert un plus grand activisme que ce groupe, en raison de son apathie, n’est pas prêt à donner ”⁸⁷. C’est d’ailleurs à la même conclusion qu’aboutissent Almond et Laswell lorsqu’ils notent que leurs “ données montrent à quel point la Communauté reste sourde aux slogans et aux pratiques révolutionnaires, et aux mouvements défensifs dictatoriaux en URSS et alentours ”, rendant très peu probable un effet “ tache d’huile révolutionnaire ” chez les chômeurs⁸⁸.

Même si P. Lazarsfeld et P. Eisenberg relativisent dès 1938 la portée de certains de ces “ résultats ” soulignant que “ souvent les changements qui surviendraient dans les attitudes et les comportements moraux ne sont pas clairement établis par les données ” et qu’il “ est douteux que, sur la base de ces maigres données, le chômage ait un effet marqué ”⁸⁹, ils s’inquiètent du fait que la prolongation de cet état altère sensiblement les capacités de résistance, que “ les gens perdent peu à peu leurs traditions ouvrières et professionnelles ”, et vivent “ le fait d’être chômeur comme une appartenance à un groupe social spécifique ”. Ceci serait particulièrement vrai des tranches d’âge intermédiaire qui “ perdent apparemment peu à peu la conscience d’avoir une profession et se vivent désormais comme membres de la catégorie des chômeurs. C’est un phénomène psychosociologique dont les conséquences ne pourront être mesurées dans toute leur étendue et leur gravité que lorsque la situation sera

⁸⁶ AN F/22/676.

⁸⁷ Lazarsfeld (P.), Eisenberg (P.), art. cit., p. 370.

⁸⁸ Almond (G.), Laswell (H.), art. cit., p. 164.

⁸⁹ Lazarsfeld (P.), Eisenberg (P.), art. cit., pp. 368-369.

revenue à la normale ⁹⁰. Le chômage, lorsqu'il dure, unifiait en creux. Il homogénéiserait et neutraliserait les propriétés sociales de ceux qu'il frappe, pour former une expérience *modale* de la privation d'emploi.

Même si, dans l'enquête à Marienthal comme en d'autres, il n'y a pas de constat univoque sur les effets du chômage massif et indifférencié, il n'en reste pas moins que la ligne de fuite de ses effets reste, dans le temps, la "régression" vers des états de moindre civilisation. La question des conséquences du chômage de crise est d'abord celle de la *résistance* (individuelle ou collective) à l'anomie qu'il génère inévitablement à plus ou moins long terme : P. Lazarsfeld l'écrit, dans l'introduction à *Marienthal* : " de l'étude attentive des travaux disponibles se dégage l'impression suivante : nous n'avons rencontré à Marienthal aucun des *phénomènes psychopathologiques massivement* signalés en Allemagne ; à l'évidence donc, la communauté villageoise, fermée, se maintient intacte *plus longtemps et plus facilement* ⁹¹. L'enfermement des chômeurs dans la pauvreté et la culture qui lui est associée, typique des familles " effondrées " ⁹² par exemple, est l'horizon inéluctable d'une inactivité prolongée. Les conclusions des enquêtes sur le chômage demeurent bien souvent traversées par cette ambiguïté, même lorsqu'elles s'efforcent de dégager la pluralité des expériences vécues de l'épreuve.

Dans les représentations militantes - syndicales et politiques -, il est aussi possible de trouver trace des perceptions extrêmement ambivalentes du chômeur.

III. Le chômeur et l'ouvrier : des frères-ennemis ?

Car est enfin à l'œuvre une troisième forme de stigmatisation des sans-emploi, sans doute la plus paradoxale, puisqu'elle émane de ceux qui, dans l'espace social, sont les plus proches d'eux et les plus susceptibles de connaître leur sort : les ouvriers, perpétuels " chômeurs en sursis ", comme le souligne maintes fois la presse syndicale.

Le " jaune ", l' " apathique " et le fasciste : figurations politico-syndicales du chômeur

L'idée est encore communément répandue dans les milieux syndicaux et socialistes, au tout début du 20^{ème} siècle que, comme l'écrit Dret, alors dirigeant de la CGT, " d'abord et en première ligne, le chômage est créateur de misère. Cette misère pousse les pères à envoyer les plus jeunes de leurs enfants à l'usine, la femme elle-même déserte le foyer pour chercher l'appoint indispensable, pour que l'on puisse manger du pain quelque fois. Cette misère débilite tant au point de vue moral que physique et cet affaiblissement les met dans un état réel d'infériorité [...] " ⁹³. Henry George, militant socialiste américain, n'euphémise pas plus sa pensée lorsqu'il écrit que " le chômage est un esclavage dégradant et abrutissant qui abaisse la nature la plus élevée de l'homme et de la femme, qui détruit les sentiments les plus délicats, et conduit par sa souffrance à agir comme ne le feraient pas des bêtes " ⁹⁴.

⁹⁰ Lazarsfeld (P.), Jahoda (M.), Zeisel (H.), *op. cit.*, pp. 123-124.

⁹¹ *Ibid.*, p. 25.

⁹² Dans leur enquête à Marienthal, Lazarsfeld et son équipe établissent une typologie qui distingue quatre types de familles touchées par le chômage (les familles stables, résignées, désespérées ou effondrées, apathiques), cherchant ainsi à décrire la pluralité des adaptations possibles à l'oisiveté forcée et les inégales capacités de *résistance* à cette épreuve du chômage. *Ibid.*

⁹³ Dret, " Le chômage, ses causes, ses conséquences, comment y remédier ", 1908, p. 2-3, cité par Lecerf (E.), *La Famine des temps modernes - Essai sur le chômeur*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 158.

⁹⁴ George (H.), *La Misère et ses causes*, cité par Lecerf (E.), *Le Sujet du chômage*, *op. cit.*, p. 160.

En France, le mouvement socialiste a fait montre sinon d'hostilité, du moins d'une certaine défiance vis-à-vis du sans-travail puis du chômeur à la fin du 19^{ème} siècle : " le chômage engendre la lâcheté ", remarquait le socialiste Marpaux en 1889, ajoutant toutefois : " le chômage ne produit pas que des lâches, il fait aussi des révoltés. Révoltés farouches et souvent inconscients, allant de ville en ville, vivant d'expédients et n'attendant qu'une émeute pour se ruer sur la classe de ceux qui les fait souffrir " ⁹⁵. C'est aussi le point de vue du socialiste E. Vaillant qui, à la tribune de la Chambre des Députés en 1905, déclare voir dans ces chômeurs l'avant-garde permanente des révolutions ⁹⁶.

L'ouvrier sans-emploi, poussé par l'exode rural, est étranger au mode de vie du prolétariat urbain organisé et ne maîtrise pas les savoir-faire ouvriers. En proie dans sa lutte pour la survie à une " résignation bestiale ", le sans-travail se voit affublé d'une " conscience primitive d'où tout sentiment de solidarité est absent " ⁹⁷. Cette image " animalisée " du chômeur qui circule parfois dans les cercles savants et universitaires est donc très largement partagée. Elle fonde un sens commun - plus ou moins rationalisé - empreint de méfiance et de suspicion vis-à-vis des couches populaires les plus instables professionnellement et peut, à l'occasion, justifier certaines réticences à l'adoption de mesures réformistes dont l'objectif est de contribuer à stabiliser et à sécuriser la condition salariale. Lors du congrès international de la lutte contre le chômage de septembre 1906, R. Michels dénonçait déjà le projet des socialistes allemands de création d'assurances mutuelles contre le chômage qui ne feraient qu' " attirer dans le cercle de fer des organisations ouvrières des masses d'ouvriers indifférents et égoïstes, inconscients et insoucians, qui ne voient dans un syndicat ouvrier autre chose qu'une institution dont il leur sera commode d'en retirer les bénéfices sans trop en courir les risques " ⁹⁸.

Même si, dans les années 30, la classe ouvrière a vu, dans l'ensemble des pays industrialisés, sa situation objective s'améliorer et a obtenu des concessions sociales importantes qui ont permis sa " relative intégration dans la subordination ", comme le note fort justement R. Castel, " les facteurs d'appartenance ont été soulignés : assurances sociales, droit du travail, gains salariaux, accès à la consommation de masse, relative participation à la propriété sociale et même aux loisirs. Le trait commun de ces acquis est qu'ils ont contribué à *stabiliser* la condition ouvrière en instaurant une distance par rapport à l'immédiateté du besoin. En ce sens, la condition ouvrière diffère bien de la condition prolétarienne des débuts de l'industrialisation, marquée par une vulnérabilité de tous les instants. Et en ce sens, on peut parler d'intégration : la classe ouvrière a été rapatriée de la position de quasi-exclusion qu'elle occupait alors à l'extrême marge de la société " ⁹⁹.

Tout se passe donc, en fait, comme si le chômeur constituait le *reliquat* de cet état antérieur du salariat : il participe à faire advenir un retour du refoulé social, celui de la vulnérabilité et de la précarité généralisées, où l'ouvrier vivait " au jour la journée ", sans prise de distance possible à la nécessité et à l'urgence, dont la mise entre parenthèse est la condition *sine qua non* de l'accès à l'émancipation sociale et politique du prolétariat. Héritage de cette époque - pas si lointaine - où " toute l'existence des couches les plus défavorisées se passe

⁹⁵ Marpaux, *Le Droit au travail*, 1889, cité par Lecerf (E.), *La Famine des temps modernes*, op. cit., p.157 et p. 172.

⁹⁶ " Le chômage à la chambre ", *Archives de la Bibliothèque Marxiste de Paris*, cote Brb 2669, pp. 43-44.

⁹⁷ Lecerf (E.), *La Famine des temps modernes*, op. cit., p.159.

⁹⁸ Cité par Lecerf (E.), *Le Sujet du chômage*, op. cit., p. 256, note 76.

⁹⁹ Castel (R.), *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, p. 346.

sous le signe de la nécessité et de l'insécurité ", les chômeurs sont intuitivement vus comme régis par l'empire de la faim et comme faisant partie, *volens nolens*, de " ces hommes prêts à tout faire et conscients de ne rien savoir faire, toujours disponibles et totalement soumis à tous les déterminismes, condamnés à vivre au jour le jour et avides de stabilité, dépourvus de métier véritable et voués de ce fait à tous les semblants de métier, il n'est rien de solide, rien de stable, rien de permanent. [...] Toute leur vie se passe sous le signe du provisoire. [...] Ils vont, sans passé et sans avenir, obstinément acharnés à forcer le hasard, à essayer de prendre prise sur un présent qui leur échappe irrémédiablement " ¹⁰⁰.

Le sans-travail ne peut, dès lors, que se poser en menace pour ceux qui s'assignent comme mission d'éclairer la classe ouvrière et de lui ouvrir l'accès à une authentique conscience politique. Sur cette condition d' " exclu " du marché du travail se déploient plusieurs topiques disqualifiantes.

La première fait du chômeur un briseur de grèves potentiel, un " jaune " qu'il convient de contrôler, ou bien celui qui accepte de travailler en dessous du salaire normal : parce que " les chômeurs, c'est la meilleure arme des capitalistes pour briser les revendications ouvrières " ¹⁰¹, ils sont perçus comme l'instrument du patronat pour réguler le marché du travail selon ses intérêts bien compris ¹⁰². Paradoxalement, le chômeur, figure la plus prolétarisée du monde ouvrier, finit, par la suspicion qu'il éveille chez ceux qui possèdent encore leur emploi, par être rangé au côté de la " bourgeoisie exploiteuse ". En tant que tels, les chômeurs retarderaient l'émancipation du prolétariat ; les jeunes en particulier constitueraient une menace directe pour lui, comme l'affirme H. Barbé dans *L'Humanité* du 20 décembre 1926 ¹⁰³ : " cette masse de jeunes exploités subit les conditions " ordinaires " d'exploitation de la classe ouvrière ; mais elle a du subir son exploitation particulière par suite de son manque d'expérience dans la lutte, par suite aussi de l'absence de tradition, d'organisation, du seul fait qu'elle est la couche la plus neuve. Dans la crise présente, son rôle est décuplé. Elle constitue pour le patronat une réserve formidable, une armée de concurrence extrêmement importante. C'est la main d'œuvre à bon marché ; c'est elle qu'on paie le moins, c'est d'elle qu'on peut exiger le plus. Jetée sur le pavé, elle peut constituer l'armée d'attente qui acceptera, si nous n'y prenons garde, les conditions de travail aggravées. Restant dans les usines, elle n'en sera pas moins, par les conditions dans lesquelles elle travaille, une source de concurrence contre la main d'œuvre adulte. Dans tous les cas, la jeunesse ouvrière devient une masse de manœuvre tout à fait importante pour la bourgeoisie " .

Si les syndicats ouvriers et les partis politiques liés au mouvement ouvrier se sont traditionnellement montrés plutôt hostiles à l'idée d'organiser les chômeurs, avec l'ampleur dramatique que revêt la crise, il s'agit de remédier à cette situation pour les " empêcher de tomber dans le piège de la bourgeoisie et de venir, en acceptant des tarifs nettement inférieurs, se faire les auxiliaires de la diminution des salaires que cherche à imposer le patronat " ¹⁰⁴. La mobilisation des sans-emploi suppose donc au préalable de leur " démontrer que le chômage est un des moyens employés par le capitalisme pour affaiblir le prolétariat " ¹⁰⁵. Souvent au

¹⁰⁰ Bourdieu (P.), " La hantise du chômage chez le travailleur algérien. Prolétariat et système colonial ", in *Sociologie du travail*, n° 4, 1962, p. 325. Voir aussi les remarques du même auteur sur les "hommes sans avenir" dans *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, pp. 262-265.

¹⁰¹ CGTU, *La Vie Syndicale*, Bulletin mensuel, 3^{ème} année, n° 17, 1925, Archives BMP (Cote P.C.41).

¹⁰² Sur ce point, voir Topalov (C.), *op. cit.*

¹⁰³ AN F/7/13.521.

¹⁰⁴ *La Vie Ouvrière*, 24 avril 1931, n° 617.

¹⁰⁵ *La Vie Syndicale*, Bulletin Mensuel de la CGTU, 3^{ème} année, n° 17, mars-avril-mai 1925, Archives BMP, cote P.C.41.

centre de toutes les théories du complot, les chômeurs ne sont que très rarement décrits sous des traits autres que ceux de la “ foule ” violée par la propagande. Propagande bourgeoise dans un premier temps : les militants communistes considèrent ainsi que la bourgeoisie, “ par l’intermédiaire de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, avec sa souscription lancée par le pape, essaie de se lier avec cette couche des plus exploitées ”¹⁰⁶.

Propagande fasciste dans un second temps. Ainsi que l’écrit très clairement D. Guérin à propos des chômeurs de l’Allemagne de Weimar et de l’Italie fasciste, ces derniers se retrouvent dans les “ prolétaires sans conscience de classe ”, les “ couches périphériques ” qui ne sont pas “ aimantées ” par “ une avant-garde ouvrière forte et audacieuse ” :

“ Par en bas, le fascisme recrute des chômeurs. Le sans-travail, rejeté du processus de production, se trouve en marge de sa classe ; les liens qui l’unissaient à ses frères de labeur se distendent ; bientôt entre lui et l’ouvrier au travail, il n’y a plus d’identité, il y a opposition d’intérêts. La misère, l’inaction le démoralisent, souvent même l’avalissent. Il désespère de lui-même et de sa classe. Il est prêt à trahir pour une bouchée de pain.

Enfin le fascisme recueille un certain nombre de déchets de la classe ouvrière ; d’une part, les “jaunes”, c’est-à-dire les éternels réfractaires à l’organisation ouvrière, qui sont toujours prêts à lécher les bottes du patron, à moucharder, à accepter des salaires au-dessous des tarifs, à briser les grèves ; d’autre part, ce que Marx appelait Lumpenproletariat c’est-à-dire les loqueteux, les déclassés volontaires, qui restent en dehors de leur classe et la trahissent parce qu’ils ne veulent pas travailler, parce qu’ils ont la haine d’une révolution qui obligerait tout le monde à travailler. En Italie, chenapans et repris de justice se donnent rendez-vous dans les “escouades d’action” de Mussolini. Ils y prennent des surnoms bien caractéristiques : les sauvages, les damnés, les désespérés. Ils peuvent y satisfaire librement leurs instincts dépravés tout en se sachant d’une impunité absolue. Un ancien fasciste, Aniante, évoquant des souvenirs de 1924, écrit : “Ce jour-là, j’ai vraiment senti que Mussolini et le fascisme avaient dû faire appel à la lie de la société”¹⁰⁷.

Cette opinion sur la perméabilité du sans-emploi à la doctrine fasciste se retrouve, dans les années vingt-trente, sous la plume de militants pourtant parmi les plus engagés aux côtés des sans-emploi, tel W. Hannington, leader communiste du mouvement des chômeurs anglais qui, dans une brochure de juin 1939 consacrée aux chômeurs et à la menace fasciste, s’inquiète du fait que “ la propagande fasciste peut devenir extrêmement dangereuse parmi les chômeurs si, laissés de côté par les syndicats et le mouvement travailliste, les chômeurs désespèrent de leur propre cause. Les conditions désespérées dans lesquelles se trouvent beaucoup de chômeurs peuvent les rendre vulnérables à la propagande fasciste qui utilise une extrême démagogie sur leurs conditions sociales et sur le fait que le fascisme constitue une opportunité ”¹⁰⁸. Les deux topiques peuvent même se rejoindre dans une seule et même stigmatisation : en janvier 1930, l’I.S.R. souligne ainsi que “ l’énorme accroissement du chômage lié à la crise économique, l’énorme extension du réservoir de main d’œuvre à bon marché imposent au mouvement syndical révolutionnaire la nécessité d’opérer un redressement énergique du rythme, des méthodes et des formes de travail parmi les chômeurs. Si les partisans de l’I.S.R. ne se rendent pas compte de l’importance politique qu’acquière dans les conditions actuelles l’organisation d’une armée de chômeurs de plus en plus nombreux, il pourra en résulter des difficultés considérables pour le mouvement syndical révolutionnaire. *Les chômeurs constituent une force révolutionnaire prodigieuse, mais cette force pourra être utilisée contre nous par le fascisme si l’on n’abandonne pas l’attitude de*

¹⁰⁶ *La Vie Ouvrière*, 8 janvier 1932, n° 653.

¹⁰⁷ Guérin (D.), *Fascisme et grand capital*, Paris, Syllepse, 1999 [1^{ère} éd. 1936], pp. 62-63.

¹⁰⁸ Hannington (W.), *Fascist Danger and the Unemployed*, Speedee Press, juin 1939, pp. 3-4.

passivité observée jusqu'à ces temps derniers. Une bonne direction des luttes économiques exige aussi la participation des chômeurs dans la lutte contre les briseurs de grève. »¹⁰⁹

Cette croyance en la vulnérabilité des chômeurs à la propagande fasciste est extrêmement prégnante dans les discussions et débats internes aux comités de chômeurs. On s'inquiète ainsi qu'« en ne donnant pas satisfaction aux réclamations des chômeurs, le gouvernement se fait le complice des bandes fascistes et facilite ainsi le recrutement du Colonel La Rocque », dénonçant dans le même temps le fait que « les pouvoirs publics se désintéressent des manœuvres des Croix-de-Feu » qu'ils ne feraient rien pour déjouer¹¹⁰. Or, ces dernières « (spéculent) sur la misère des chômeurs et (veulent) les enrôler dans (leurs) bandes en leur proposant l'appât d'une pièce de cent sous ou d'une chopine ». Et ce militant communiste de conjurer « les jeunes [chômeurs] de *ne pas vendre leur conscience* et de lutter pour la conservation des libertés acquises »¹¹¹.

De la nécessité d'un militantisme “ viril ” pour guider et encadrer des chômeurs politiquement “ avachis ”

Toujours soupçonnés d'être des “ vendus », les chômeurs sont aussi, et c'est la seconde topique politico-syndicale, rangés dans cette “ masse aveulée », laquelle s'oppose en tous points “ aux militants virils ”¹¹² - “ les chômeurs comprennent chaque jour davantage la nécessité de démonstrations viriles pour arracher leurs revendications », écrit ce militant syndicaliste¹¹³. Même si la valorisation des marginaux est très fréquente dans le discours révolutionnaire anarcho-syndicaliste, qui voit dans “ les sans-métier, les sans-travail, les trimardeurs, les filous, les prostituées, les déclassés, les révolutionnaires de demain [...] ” et qui affirme “ qu'en revendiquant les sans-travail, l'anarchisme individualiste et anti-syndical aura une base économique et une signification sociale ”¹¹⁴, dans les faits, les chômeurs n'ont jamais fait l'objet d'une valorisation effective et leur conversion à la cause révolutionnaire est largement hypothéquée : se définissant par un manque, la privation d'emploi, le chômeur constitue la figure archétypale de ce “ peuple avachi ” et apathique. Le regain d'attention dont il fait l'objet au début des années trente en France réactive partiellement tous les “ mythes du peuple ” hérités du 19^{ème} siècle, dont A. Pessin a dégagé les trames multiples¹¹⁵. L'armée de ces “ forçats de la faim », si elle s'inscrivait dans l'élan révolutionnaire, pourrait sortir de sa servilité vis-à-vis de la bourgeoisie capitaliste et se poser en “ avant-garde ” des luttes à venir pour la libération du prolétariat tout entier. Cette thématique populiste n'est, en définitive, que le renversement du “ misérabilisme ” traditionnel dans lequel sont enfermés les chômeurs : dans l'optique révolutionnaire, le manque et la privation deviennent simplement “ un choix électif ou un accomplissement ultime ”¹¹⁶. Réhabilités dans les années trente pour cela même qui leur valait d'être honnis à la fin du 19^{ème} siècle et au début du suivant, les chômeurs suscitent des discours foncièrement ambivalents qui expliqueront partiellement, au cours des années trente, le - relatif - désintérêt et la démobilisation rapide de nombre de militants

¹⁰⁹ *L'Internationale Syndicaliste Rouge*, n° 162, 10 janvier 1931. Nous soulignons.

¹¹⁰ Archives départementales de la Somme, 99M142 (Cote provisoire).

¹¹¹ AD Somme, 99M142 (Cote provisoire). Nous soulignons.

¹¹² Angenot (M.), “ Masse aveulée et militant viril », in *Politix*, n° 14, 1991.

¹¹³ *La Vie Ouvrière*, 20 mars 1931, n° 612.

¹¹⁴ Libertaire, cité par Angenot (M.), art. cit., p. 84.

¹¹⁵ Pessin (A.), *Le Mythe du peuple et la société française du 19^{ème} siècle*, Paris, PUF, 1992, p. 221.

¹¹⁶ Bourdieu (P.), *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1996, p. 228.

syndicaux qui s'étaient vus assigner la tâche de les organiser politiquement. Si la théorie marxiste avait fait du clivage bourgeoisie/prolétariat la ligne de fracture essentielle du mode de production capitaliste, il faut néanmoins souligner cet autre principe de division du monde productif entre le prolétariat en emploi d'un côté et la masse des chômeurs de l'autre. Les sans-emploi deviennent, peu ou prou, une population à part, vue comme une sorte d'électron " libre ", que leurs " instincts " et la faim poussent, au gré des circonstances, à se rallier à l'une ou l'autre des deux grandes forces en présence. L'Internationale prônera la tactique du front commun au début des années trente, l'unité d'action des ouvriers en emploi et des chômeurs étant alors vue avant tout comme une stratégie pour conjurer la menace potentielle que constituent ces derniers : " en ce qui concerne les chômeurs appartenant au Parti Communiste, nous vous demandons de faire tous vos efforts pour qu'ils restent attachés à leurs cellules d'entreprises. Il y aurait un gros danger pour la vie de nos cellules et pour l'idéologie de nos adhérents à ce que les camarades forment une espèce de fraction de chômeurs à l'intérieur de nos rangs "¹¹⁷ car, qu'on le veuille ou non, le chômage corrompt.

Conclusion

Si la catégorie chômage n'apparaît qu'au moment où la relation salariale se stabilise et se codifie, définissant un nouveau risque non plus individuel mais collectif - le risque chômage - et distinct d'autres catégorisations connexes - le pauvre, l'indigent, le vagabond engageant la responsabilité individuelle de celui ou celle qui connaît ces états, il n'en reste pas moins que, *dans les faits*, les chômeurs restent arrimés à ces représentations anciennes et sont l'objet, à ce titre, d'importantes formes de stigmatisation et de condamnation à tonalité éthico-politique tant dans les institutions en charge du secours aux chômeurs que dans les milieux lettrés ou bien dans les organisations qui se vouaient à les organiser politiquement. Etre chômeur dans la Grande Dépression, c'est d'abord et avant tout se trouver dans une condition éminemment *soupçonnable*. Comme le déclare ce militant communiste d'Amiens en février 1935 lors d'une réunion d'un comité de chômeurs : " les chômeurs n'ont pas une bonne presse en ville et tous sont généralisés au même titre "¹¹⁸. Nombre d'enquêtes ont souligné l'anomie et l'apathie politique des chômeurs durant l'entre-deux-guerres - " *what didn't happen in the Thirties ?* " se demandaient Schlozman et Verba¹¹⁹ - et ont recherché l'élucidation du mystère dans la condition de sans-emploi elle-même, dans une " psychopathologie " du chômage. Outre l'hétérogénéité d'une population qui, sous bien des aspects, n'est qu'un simple agrégat statistique, la faiblesse, maintes fois soulignée, de la mobilisation politique des chômeurs est ainsi expliquée par la " honte " d'un chômage que l'on cache comme une tare dans l'intimité du foyer¹²⁰. Ce faisant, hier comme aujourd'hui, on oublie trop souvent de voir que " les difficultés de l'action collective des chômeurs ne tiennent pas seulement au vécu subjectif de cette condition " à part " dans la " société salariale " et que " le chômage est une position encadrée dans la structure sociale [...]. Un statut attribué par des institutions et réglementé

¹¹⁷ AN F/7/13521.

¹¹⁸ Archives départementales de la Somme, 99M142 (Cote provisoire).

¹¹⁹ Schlozman (K.L.), Verba (S.), "Unemployment, Class Consciousness and radical Politics : what didn't happen in the Thirties ? ", in *Journal of Politics*, n° 2, mai 1977, pp. 291-323.

¹²⁰ Cf. par exemple Galland (O.), Louis (M.V.), " Chômage et action collective ", in *Sociologie du travail*, n° 2, 1981, pp.173-191.

par des normes ”¹²¹. Depuis sa “ naissance ” à la fin du 19^{ème} siècle, le chômeur s’inscrit dans des rapports sociaux et politiques de contrôle et de surveillance particulièrement étroits dans ces années de grande dépression, qui incitent peu à la revendication individuelle ou collective. Et la psycho-pathologisation d’une expérience socialement et politiquement dominée participe à l’occultation de ces rapports de domination qui déterminent aussi les formes de réaction politique des sans-emploi eux-mêmes. Ce processus (collectif et non conscient) d’essentialisation d’une condition *sociale* (sous une forme psychologisée¹²²) contribue aussi à la formation d’un “ air du temps ”, qui imprègne le sans-emploi des représentations socialement disqualifiantes de la misère, en lui faisant revêtir les oripeaux de l’imagerie du “ pauvre ” héritée du Moyen Âge¹²³. Du coup, on voit tous les profits cognitifs à retirer d’un renversement du questionnement et du passage à la marge : compte tenu des très fortes contraintes sociales qui enserrant le chômeur dans l’entre-deux-guerres, ce n’est peut-être pas tant le fait qu’il n’y ait pas eu de “ révolte ” de masse qui est intéressant en soi, mais celui qu’il ait *quand même* existé des formes de prise de parole de la part des chômeurs, quels que soient leurs dimensions - réduites, fragmentées, ponctuelles -, leurs aspects - collectifs ou individuels -, leurs modalités d’expression - conventionnelles ou non conventionnelles. Bref, il s’agit de ne pas disqualifier scientifiquement des phénomènes sociaux au motif qu’ils sont marginaux dans la réalité¹²⁴. En allant “ *regarder de plus près* ” ce qui s’est passé dans ces marges, pour reprendre les mots de Wittgenstein, nous espérons avoir contribué à montrer l’intérêt d’une histoire des représentations sociales et politiques du chômage et des chômeurs, laquelle, pour paraphraser une belle expression de P. Bacot, est aussi, et surtout, une histoire par en-bas et du plus “ mauvais côté ”¹²⁵.

¹²¹ Demazière (D.), “ Les chômeurs sans représentation collective : une fatalité ? ”, in *Esprit*, novembre 1996, p. 23 et s.

¹²² Sur la psychologisation des rapports sociaux et leurs effets, voir Castel (R.), *La Gestion des risques. De l’anti-psychiatrie à l’après-psychanalyse*, Paris, Minuit, 1981.

¹²³ Sur ce point, voir le classique Geremek (B.), *La Potence ou la pitié*, Paris, Gallimard, 1987.

¹²⁴ Pour une problématisation générale de la question sur un cas récent, nous renvoyons à Maurer (S.), Pierru (E.), “ Le Mouvement des chômeurs de l’hiver 1997-1998 : retour sur un miracle social ”, in *Revue Française de Science Politique*, vol. 51, n° 3, juin 2001.

¹²⁵ Bacot (P.), “ En haut et du mauvais côté ”, in Offerlé (M.) (dir.), *La Profession politique, 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, Paris, Belin, 1999.